



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B4.1

N° de la demande : 2007-7660
Catégorie : Catégorie B4.1, sous-catégorie B4.1 (Conversion d'une homologation temporaire en homologation complète, sans consultation)
Produit : Microbiocide Kathon^{MC} LX 1400
N° d'homologation : 28370
Matière(s) active(s) (m.a.) : 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (ISL)
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (IST)
N° de document de l'ARLA : 1786385

But de la demande

La présente demande vise la conversion de l'homologation conditionnelle du microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 (KathonTM LX 1400 Microbiocide, n° d'homologation 28370) en homologation complète.

Évaluation des propriétés chimiques

Le microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 se présente sous la forme d'une solution contenant de la 5-chloro-2-éthyl-4-isothiazolin-3-one à une concentration nominale de 10,4 % et de la 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à une concentration nominale de 3,6 %. Cette préparation commerciale (PC) a une densité de 1,269 g/cm³ et un pH de 1,9. Les exigences en matière de données sur les propriétés chimiques du microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 sont remplies.

Évaluation sanitaire

Aucune donnée toxicologique n'est requise pour la conversion de l'homologation conditionnelle du microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 en homologation complète. Cette conversion ne devrait pas non plus modifier le profil toxicologique.

Le microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 a fait l'objet d'une évaluation sanitaire. Ce produit ne devrait entraîner aucune augmentation de l'exposition professionnelle ou occasionnelle par rapport à celle associée à d'autres produits actuellement homologués contenant les matières actives ISL et IST.

Évaluation environnementale

Même si la PC microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 est toxique pour les organismes aquatiques, d'après le profil d'emploi, cette PC ne devrait pas donner lieu à une exposition directe de l'environnement. Il est d'ailleurs mentionné sur l'étiquette qu'il est interdit de déverser les effluents de ce produit dans les milieux aquatiques. Le risque d'exposition de l'environnement aux matières actives (ISL et IST) est par conséquent jugé négligeable.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour cette demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements mis à sa disposition et juge ces renseignements suffisants pour acquiescer à la demande de conversion de l'homologation conditionnelle du microbiocide Kathon^{MC} LX 1400 en homologation complète.

Références

N° de Document de l'ARLA	Titre
1052501	2004, Kathon LX 1400 Biocide: Evaluation of Physical, Chemical and Technical Properties, DACO: 3.5.1,3.5.10,3.5.2,3.5.6,3.5.7,3.5.9 CBI
1052500	Formulation Process:Kathon LX 1400 Biocide [CBI removed] Formulation, DACO: 3.2.1,3.2.2 CBI
1052499	Product Identification: Kathon LX 1400 Biocide [CBI removed] Formulation, DACO: 3.1.1,3.1.2 CBI
1052506	1992, Kathon LX Stability At 25°C And 55°C, DACO: 3.5.10 CBI
1259306	2005, Pest Management Regulatory Agency Product Chemistry, Part 2 Product Identity, Composition, and Analysis of Kathon LX-1400 ISP Biocide from [CBI removed], DACO: 2.11.1, 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4, 2.12.1, 2.13.1, 2.13.3 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.